

générale des Nations Unies. Une échéance qui serait considérée comme un ultimatum pourrait être improductive et artificielle. Ce n'est pas ce qui est proposé. Comme le disait hier le premier ministre, on envisage plutôt une «pause de bonne volonté» qui donnerait à Saddam Hussein une autre chance de réfléchir à ses options. Toutes les nations devront évidemment utiliser cette pause pour rechercher une base d'application pacifique des résolutions du Conseil de sécurité. Mais une telle pause donnera surtout à l'Irak la possibilité de rechercher un moyen de mettre pacifiquement fin à la guerre qu'il a déclenchée en envahissant le Koweït.

En passant, Monsieur le Président, je devrais dire que cette proposition d'une pause montre clairement l'un des avantages très réels du nouveau climat qui prévaut au Conseil de sécurité, où des pays qui n'avaient jamais collaboré se sont montrés disposés, dans les circonstances, à travailler ensemble pour jeter les bases d'une action internationale.

Nous espérons que l'Irak saisira cette possibilité. S'il le fait, la communauté internationale réclamera-t-elle de toute façon l'élimination de son leader ou de l'ensemble de sa capacité militaire? Non. Les pays de la région acceptent de maintenir avec l'Irak des relations certes prudentes, mais fondées sur le respect du droit international et la protection des frontières internationales.

• (1600)

L'Irak a-t-il des préoccupations légitimes dont il faudrait discuter? Il y en a peut-être quelques-unes. Il appartient au gouvernement du Koweït de négocier ces questions ou à l'Irak de les poursuivre dans les nombreuses instances internationales qui sont justement chargées de trancher ce type de litiges. La possibilité d'un tel pouvoir de négociation est prévue dans la Résolution 660 du Conseil de sécurité, la première résolution que le Conseil a adoptée après l'invasion. Nous incitons Saddam Hussein à utiliser cette option.

Une action militaire dans le Golfe serait-elle une initiative purement occidentale? Absolument pas. La coalition comprend aussi bien le Pakistan, le Maroc, la Tchécoslovaquie et l'Argentine que, bien sûr, l'Égypte, la Syrie, l'Arabie Saoudite et les États du Golfe de même que des douzaines d'autres pays.

Une force arabe pourrait veiller à assurer la défense future du Koweït. Elle pourrait comprendre des unités

Initiatives ministérielles

internationales de maintien de la paix si la chose était nécessaire ou souhaitable. Dans le but de favoriser la paix, il est certain que le Canada examinerait sérieusement toute demande de participation à une telle force.

Y aura-t-il d'autres efforts pour atténuer les tensions qui s'exercent dans le Golfe et au Moyen-Orient? Oui. Pendant mes discussions au Moyen-Orient, la question du différend israélo-arabe a aussi été soulevée, et plus spécifiquement la question palestinienne. Je crois que l'une des conséquences de la crise du Golfe pourrait être de nous donner un nouveau sens de l'urgence de régler les autres problèmes que connaît cette région troublée. Le Conseil de sécurité a récemment réussi à régler certains problèmes régionaux, non seulement au Moyen-Orient, mais aussi au Cambodge et ailleurs. Si nous savons garder l'initiative, si nous pouvons conserver à l'ONU la vigueur que nous lui donnons depuis quelques années et si cette série de succès se poursuit, il pourrait être enfin possible d'envisager un règlement juste, durable et global du différend israélo-arabe—règlement que le Canada juge nécessaire et urgent. Mais c'est une question qui devra être réglée séparément de la crise actuelle.

Il est essentiel que l'infraction particulière commise par l'Irak soit corrigée pour respecter les grands principes du droit international et pour protéger les intérêts globaux de la sécurité internationale. Mais le règlement de tous les litiges territoriaux dans la région sur une base juste et équitable est requis d'urgence si nous voulons donner une paix et une sécurité durables à la région peut-être la plus instable du monde.

Nous devons aussi nous pencher collectivement sur la nécessité de mesures pour contrôler les armes de destruction massive qui menacent toute la région. C'est seulement en soutenant la nouvelle unité de la communauté internationale que nous pourrions régler rapidement ces problèmes.

On pourra peut-être y trouver les éléments d'un règlement pacifique de cette crise. J'ai été encouragé par mes entretiens au Moyen-Orient. Plus que ce à quoi je m'attendais. J'ai été encouragé par la détermination des dirigeants israéliens et du roi Hussein, et aussi par celle des Palestiniens qui cherchent des moyens de tirer de cette expérience des réponses positives à d'autres questions. Nous espérons que ce problème pourra être réglé.